

Abonnements 2023/2024

Comédie de Clermont, Orchestre d'auvergne Saison lyrique, Opéra de Vichy, Sémaphore La 2Deuche, la Baie des singes, Animatis, Filprod

Le CE attribuera une prise en charge suivant le nombre de places réservées et la composition de la famille.(période de juin 2023 à mai 2024)

Le CE établira un chèque à l'ordre de la salle de spectacle que vous aurez choisi, vous devrez faire signer et tamponner un imprimé établi par le CE et nous le retourner.

Cet imprimé à remplir vous sera donné en même temps que le chèque. Sur celui ci figurera le nombre de spectacles choisis suivant la composition de la famille et la prise en charge du CE. Possibilité de choisir 2 programmations (limitée en PEC à un maximum de 70€ pour l'agent, 50€ pour les enfants et 40€ pour les conjoints)

Prise en charge

Comédie de Clermont / Sémaphore

• Abonnement de 4 à 6 spectacles

Agent: 30 € Conjoint: 20€ Enfant: 30€

• Abonnement de 7 à 9 spectacles

Agent: 40 € Conjoint: 25€ Enfant: 35€

Abonnement + de 10 spectacles
Agent : 50 € Conjoint : 30€

Saison lyrique

• Abonnement de 4 à 6 spectacles

Agent: 40 € Conjoint: 20€ Enfant: 35€

• Abonnement de 7 à 9 spectacles Agent : **45** € Conjoint : **35**€

Abonnement + de 10 spectacles Agent : 55 € Conjoint : 40€

Orchestre d'Auvergne

• Abonnement 7 spectacles

Agent: 40€ Conjoint ou enfant: 25€

Opéra de Vichy

• Abonnement de 4 à 7 spectacles Agent : **40**€ Conjoint : **25**€

La 2Deuche à Lempdes, la Baie des singes à Cournon, Filprod Animatis à Issoire

Abonnement de 4 à 6 spectacles ou +
Agent : 30 € Conjoint : 20€ Enfant : 30€

33 RUE GABRIEL PERI 63 000 CLERMONT-FERRAND 04 73 19 22 80

site web: www.ce-stemarie.fr fax: 04 73 19 22 84 Email: accueil.ce@ce-stemarie.fr

Lundi : 09h/ 16h – Mardi 9h /16h Jeudi 9h/16h Vend : 9h/ 12h Mercredi : FERME

